

Deuxième trimestre 2011

2

Rapport de gestion
pour le trimestre clos le 30 juin 2011

Intact Corporation financière

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Le 3 août 2011

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 30 juin 2011, que le conseil d'administration a approuvé, a pour but de permettre aux lecteurs de comparer la situation financière et les résultats opérationnels de la société pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2011 à ceux des périodes correspondantes de 2010. Il devrait être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société et les notes complémentaires de même qu'avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités publiés dans le rapport annuel 2010 de la société. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

La société utilise à la fois les Normes internationales d'information financière (« normes IFRS » ou « IFRS ») et des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer le rendement. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et elles ne sont probablement pas comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La direction d'Intact Corporation financière analyse le rendement en fonction de ratios techniques comme le ratio combiné, le ratio des frais et le ratio des sinistres ainsi que d'autres mesures de rendement tels le rendement des capitaux propres (« RCP ») et le rendement opérationnel des capitaux propres. Ces mesures et d'autres termes d'assurance sont définis dans le glossaire de la société, qui se trouve à la section « Relations investisseurs » du site d'Intact Corporation financière, à l'adresse www.intactcf.com. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Intact Corporation financière, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Normes internationales d'information financière

Pour la période de six mois close le 30 juin 2011, le rapport de gestion reflète l'application par la société des normes IFRS émises par le International Accounting Standard Board (« IASB »). Certaines données comparatives de 2010 ont été retraitées pour les rendre conformes aux IFRS, sauf indication contraire. La section 10.3 du présent rapport de gestion présente l'incidence détaillée de l'application des IFRS, alors que les tableaux 30 et 31 montrent un rapprochement des principaux indicateurs de rendement de la société présentés précédemment conformément aux PCGR du Canada et de ceux présentés conformément aux IFRS.

La note 15 des états financiers intermédiaires consolidés non audités de la société comprend une description détaillée de notre plan de conversion aux IFRS, ce qui inclut les méthodes comptables adoptées et un rapprochement ligne par ligne des états financiers précédemment préparés conformément aux PCGR du Canada et de ceux préparés en vertu des IFRS pour la période de six mois close le 30 juin 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'incidence de l'application des IFRS en 2010 sur le résultat opérationnel net par action a été minimale, soit de 0,03 \$. L'incidence de leur application a été plus grande sur le résultat par action (« RPA ») et le rendement des capitaux propres, c'est-à-dire une hausse respective de 0,67 \$ et de 3,0 points de pourcentage, par rapport à ce qu'ils auraient été s'ils avaient été présentés selon les PCGR du Canada. La variation du RPA s'explique par un niveau plus élevé des profits réalisés découlant de l'application rétrospective des normes IFRS sur les pertes de valeur des instruments de capitaux disponibles à la vente, ce qui comprend les actions privilégiées préférentielles. Le RCP a augmenté en raison de ces profits réalisés et de la réduction des capitaux propres due à l'ajustement transitoire lié aux avantages futurs du personnel.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et certaines incertitudes. Les résultats réels de la société pourraient différer de façon importante des résultats prévus par ces énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment ceux dont il est question ci-après ou dans la notice annuelle 2010 de la société. Prière de lire la mise en garde à la section 12.1 du présent document.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison des arrondissements. Une colonne indiquant la variation a été ajoutée pour faciliter la comparaison entre les résultats de la période actuelle et ceux de la période antérieure. L'abréviation de sans objet (« s.o. ») est utilisée si les chiffres de l'exercice en cours et de l'exercice antérieur ne sont pas comparables ou ne sont pas significatifs, ou encore si le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %. Les expressions « Intact », « la société », « IFC » et « nous » sont utilisées dans le présent document pour désigner Intact Corporation financière et ses filiales. Dans les rubriques du présent rapport de gestion, des termes comme « produits », « résultat », « profits », « gains » et « avantage » paraissent toujours avant les termes « frais », « charge », « perte » et « pertes ».

Remarques importantes :

- Sauf indication contraire, toute référence aux primes directes souscrites dans le présent rapport de gestion ne tient pas compte des groupements d'assureurs.
- Sauf indication contraire, toute référence au capital excédentaire dans le présent rapport de gestion comprend le capital excédentaire des filiales d'assurance IARD, à un ratio de test du capital minimal (« TCM ») de 170 %, ainsi que les liquidités de la société de portefeuille.
- Un sinistre lié à une catastrophe est défini comme un sinistre ou un groupe de sinistres lié à un événement unique dont le coût est égal ou supérieur à 5 millions \$.
- Sauf indication contraire, les résultats de souscription et tous les ratios y afférents excluent l'ajustement fondé sur le rendement du marché (« ARM »).

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Table des matières

Section 1 - Intact Corporation financière	3
Section 2 - Aperçu du rendement consolidé	4
Section 3 - Perspectives de l'industrie canadienne de l'assurance incendie, accidents et risques divers pour les 12 prochains mois.....	6
Section 4 - Faits récents et cadre opérationnel	8
Section 5 - Résultats opérationnels	10
Section 6 - Résultats non opérationnels	16
Section 7 - Placements	17
Section 8 - Principaux résultats trimestriels.....	19
Section 9 - Situation financière	20
Section 10 - Questions de comptabilité et de communication de l'information.....	29
Section 11 - Gestion des risques	33
Section 12 - Autres questions.....	34

Section 1 - Intact Corporation financière

Aperçu de la société

Intact Corporation financière est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au Canada. Elle assure approximativement quatre millions de particuliers et d'entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance, et la part de marché qu'elle détient au Canada s'élève à environ 11 %. IFC est le plus important fournisseur privé d'assurance IARD en Ontario, au Québec, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. La société offre ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers et de sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink. La société distribue également ses produits d'assurance directement aux consommateurs par l'entremise des marques belairdirect et GP auto et habitation. De plus, elle gère son propre portefeuille de placements d'environ 8,6 milliards \$.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Section 2 - Aperçu du rendement consolidé

Faits saillants du deuxième trimestre

- Le résultat opérationnel net par action s'est établi à 0,87 \$, malgré le coût de 0,84 \$ par action des sinistres liés aux catastrophes naturelles.
- Le ratio combiné de 97,0 % au T2 est attribuable à de très solides résultats provenant de nos activités d'assurance automobile.
- Le rendement opérationnel des capitaux propres a été de 13,6 % avec une hausse de 11 % la valeur comptable par action au cours des douze derniers mois.
- L'acquisition de AXA Canada progresse bien. La clôture de la transaction est prévue pour cet automne.

Résultats financiers consolidés

Tableau 1 - Composantes principales du résultat net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites (à l'exclusion des groupements d'assureurs)	1 354	1 318	3 %	2 297	2 232	3 %
Produit net de souscription (à l'exclusion de l'ARM) (tableau 4)	33	66	(50) %	91	135	(33) %
Ratio combiné (à l'exclusion de l'ARM)	97,0 %	93,7 %	3,3 pt	95,8 %	93,5 %	2,3 pt
Produit net des placements (tableau 9)	75	76	(1) %	149	149	-
Coûts de financement	8	8	-	15	14	7 %
Total des profits, à l'exclusion des titres à revenu fixe à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») (tableau 12)	44	34	29 %	128	78	64 %
Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat	152	181	(16) %	360	364	(1) %
Charge d'impôts sur le résultat	29	40	(28) %	80	82	(2) %
Taux d'imposition effectif	19,1 %	22,1 %	(3,0) pt	22,2 %	22,5 %	(0,3) pt
Résultat net	123	141	(13) %	280	282	(1) %
Résultat opérationnel net (tableau 2)	95	119	(20) %	197	232	(15) %
Résultat par action (« RPA ») – de base et dilué (en dollars)	1,12	1,22	(8) %	2,54	2,40	6 %
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	0,87	1,04	(16) %	1,78	1,98	(10) %
Rendement des capitaux propres (« RCP ») des 12 derniers mois	17,3 %	s.o. ¹	s.o.	-	-	-
Rendement des capitaux propres (« RCP »), cumul annualisé	-	-	-	18,9 %	19,7 %	(0,8) pt
Rendement opérationnel des capitaux propres des 12 derniers mois	13,6 %	s.o. ¹	s.o.	-	-	-
Rendement opérationnel des capitaux propres, cumul annualisé	-	-	-	14,4 %	17,6 %	(3,2) pt
Valeur comptable par action (en dollars)	26,89	24,32	11 %	-	-	-

¹ Le RCP et le rendement opérationnel des capitaux propres (« RCP opérationnel ») ne sont pas présentés pour la période comparative en raison de l'adoption des normes IFRS en 2011. Le RCP et le RCP opérationnels déclarés au T2 2010 en vertu des PCGR du Canada ont été de 11,5 % et de 11,7 % respectivement.

Deuxième trimestre de 2011

La performance de souscription a été bonne au deuxième trimestre de 2011 avec un ratio combiné de 97,0 %, ce qui est toutefois moins favorable de 3,3 points que celui du trimestre correspondant de 2010. Ce résultat est attribuable à une hausse importante des sinistres liés aux catastrophes qui a plus que neutralisé les résultats solides provenant de nos activités de souscription de base en assurance automobile, ainsi qu'à une évolution favorable et soutenue des sinistres des années antérieures (en raison principalement des groupements d'assureurs). L'impact de 50 millions \$ sur nos résultats après impôts à la suite des feux de forêt qui ont ravagé Slave Lake (dont 90 % est attribuable à l'assurance des biens des particuliers) corrobore l'estimation précédemment annoncée de 45 à 55 millions \$. Un certain nombre de tempêtes violentes causant des pertes de 42 millions \$ après impôts ont également influé sur les résultats trimestriels. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 3,9 points par rapport à l'an dernier.

Le produit net des placements est demeuré stable au deuxième trimestre à 75 millions \$ et représente un rendement fondé sur le marché de 4,2 %. Le portefeuille de trésorerie et de placements s'établissait à 8,6 milliards \$ à la fin de juin 2011, tout comme à la fin de l'exercice 2010, bien qu'il soit en hausse de 0,4 milliard par rapport à il y a un an.

Les primes directes souscrites ont augmenté de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2010. En assurance des particuliers, la croissance de 2 % reflète un ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe, notamment en Ontario en raison de notre approche prudente soutenue à l'égard de la croissance. En assurance des entreprises, elle a été de 5 % comparativement au deuxième trimestre de 2010, avec une hausse accrue du nombre d'unités dans le secteur automobile et le secteur biens et responsabilité. Nous prévoyons que la croissance du chiffre d'affaires s'améliorera d'ici la fin de l'exercice en raison de nos initiatives de croissance interne, de l'amélioration des conditions de tarification de l'industrie, en assurance des particuliers surtout, et de la reprise de la croissance de nos activités en assurance automobile en Ontario.

La situation financière de la société demeure solide, avec une valeur comptable par action de 26,89 \$ qui s'est accrue de 11 % par rapport à il y a un an (ajustée selon les IFRS). Le rendement opérationnel des capitaux propres a affiché 13,6 % pour les douze derniers mois, et les solides profits de placement enregistrés à la suite du rééquilibrage du portefeuille se sont soldés par un rendement des capitaux propres de 17,3 %.

Cumul 2011

Les résultats de souscription ont fléchi de 44 millions \$ au premier semestre, avec un ratio combiné de 95,8 % contre 93,5 % pour les six premiers mois de 2010. La variation est attribuable à une hausse importante des sinistres liés aux catastrophes, qui sont passés de 19 millions en 2010 à 118 millions \$ en 2011, en raison des feux de forêt de Slave Lake et d'un certain nombre de tempêtes violentes au deuxième trimestre. Ces pertes ont toutefois été contrebalancées en partie par de meilleurs résultats sous-jacents pour l'année en cours et par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée (154 millions \$ comparativement à 114 millions \$). Le ratio des sinistres sous-jacents pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 1,4 point au premier semestre de 2011 comparativement aux six premiers mois de 2010. Dans l'ensemble, les meilleurs résultats en assurance automobile ont été partiellement contrebalancés par les reculs en assurance des biens des particuliers et en assurance biens et responsabilité des entreprises.

Le résultat opérationnel net s'est chiffré à 197 millions \$, en baisse d'environ 15 % en raison de la diminution des résultats de souscription. Le rendement du marché du portefeuille de placements demeure toutefois robuste à 4,1 %, avec un produit des placements de 149 millions \$ pour les six premiers mois de 2011.

Le produit sain des placements et l'amélioration importante des profits de placement ont compensé une grande partie de la baisse des résultats de souscription et donné lieu à un résultat net de 280 millions \$ pour les six premiers mois de 2011, ce qui représente un repli de moins de 1 % par rapport aux 282 millions \$ à la période correspondante de l'an dernier.

Section 3 - Perspectives de l'industrie canadienne de l'assurance incendie, accidents et risques divers pour les 12 prochains mois

IFC est bien positionnée pour continuer de surclasser l'industrie de l'assurance IARD dans le contexte actuel en raison de sa taille importante, de sa discipline en matière de tarification et de souscription, de ses pratiques de gestion prudente des placements et du capital, et de sa forte position financière.

	Industrie de l'assurance IARD	Position d'IFC
Environnement de la tarification et de l'indemnisation (perspectives pour les 12 prochains mois)	<ul style="list-style-type: none"> Les hausses de primes de l'industrie en 2011 devraient être comparables à celles de 2010 : la croissance devrait avoisiner 5 % en assurance automobile des particuliers (principalement en Ontario); elle devrait être légèrement inférieure à 10 % en assurance des biens des particuliers (pour refléter l'incidence des sinistres causés par l'eau et la fréquence ou la gravité des intempéries); et elle devrait être inférieure à 5 % en assurance des entreprises. Nous nous attendons à une amélioration du ratio des sinistres en assurance automobile des particuliers (en supposant que les réformes en Ontario entraîneront les économies de coûts anticipées et ralentiront l'inflation des coûts des sinistres), de même qu'en assurance des biens des particuliers (en raison de l'avantage tiré des hausses continues de primes). Nous ne nous attendons pas à une amélioration du ratio des sinistres en assurance des entreprises, mais nous prévoyons une amélioration modérée des conditions de tarification à plus long terme, après plusieurs années d'assouplissement de la tarification de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> IFC maintient sa stratégie de tarification disciplinée tout en tablant sur sa solide situation pour poursuivre sa croissance interne, alors que la tarification au sein de l'industrie devient plus rationnelle. Nous entendons maintenir notre approche disciplinée à l'égard du marché de l'assurance automobile en Ontario alors que les réformes entrent graduellement en vigueur et que les efforts visant à réduire la fraude et les abus portent fruit. En assurance habitation, nous continuerons de porter notre attention sur les mesures en cours jusqu'à présent pour créer un avantage concurrentiel durable dans ce secteur d'activité. En assurance des entreprises, nous comptons tabler sur notre avantage en ce qui a trait au ratio combiné pour accélérer notre croissance dans le marché des petites et moyennes entreprises.
Marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"> Les marchés financiers mondiaux demeurent volatils à la lumière des données économiques (surtout à l'extérieur du Canada), qui mettent en doute la viabilité de la reprise mondiale. La faiblesse des taux d'intérêt continue d'exercer des pressions sur les rendements des placements, ce qui pourrait entraîner des hausses de primes dans toute l'industrie. Les marchés des capitaux d'emprunt et capitaux propres subissent des fluctuations et offrent périodiquement aux compagnies des occasions de mobiliser du capital à des taux raisonnables. Les récentes données sur l'inflation et les commentaires de la Banque du Canada nous font croire que les taux d'intérêt, qui sont présentement très bas, vont commencer à monter à court terme. Malgré cela, nous croyons que le rendement avant impôts des placements de l'industrie baissera compte tenu de la composition de son portefeuille d'actifs et de sa durée. Les exigences de capital à l'échelle mondiale évoluent rapidement et deviennent généralement plus rigoureuses. Ce constat a également cours au Canada où le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a récemment publié une version préliminaire de la ligne directrice sur les changements proposés au TCM qui pourraient réduire les ratios de capital de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> La société a conclu trois placements liés à l'acquisition de AXA Canada Inc. (« AXA Canada ») depuis la fin de mai 2011. Le produit brut des placements est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> 962 millions \$ sous forme de reçus de souscription; 250 millions \$ d'actions privilégiées; 100 millions \$ de billets à terme de 50 ans. IFC maintient une forte situation financière avec un capital excédentaire de 758 millions \$ et un ratio de dette par rapport au total du capital investi de 14,4 % à la fin du T2 2011. Le portefeuille de trésorerie et de placements de 8,6 milliards \$ se compose principalement de titres libellés en dollars canadiens avec une exposition minimale au marché américain. Le portefeuille de placements d'IFC s'inscrit dans une stratégie différenciée de gestion d'actifs et sa durée est légèrement plus longue que celle du portefeuille typique de l'industrie. Ainsi, nous nous attendons à ce que notre rendement baisse dans une moindre mesure sur une base relative. Les exigences de capital ne devraient pas avoir un impact négatif sur IFC comparable à celui qu'elles devraient avoir sur l'ensemble de l'industrie de l'assurance IARD, étant donné la composition de notre portefeuille de placements et la nature de notre passif des sinistres.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Vue d'ensemble	<ul style="list-style-type: none">Le rendement des capitaux propres de l'industrie a été d'environ 7 % en 2010 et de 8 % au T1 2011. Bien que le ratio combiné puisse s'améliorer, nous croyons que l'amélioration pourrait être considérablement compensée par une réduction du produit des placements. Par conséquent, nous ne prévoyons pas d'amélioration importante des RCP à court terme.	<ul style="list-style-type: none">Nous croyons fermement que la société devrait surclasser le RCP de l'industrie d'au moins 500 points de base au cours des 12 prochains mois pour les raisons suivantes :<ul style="list-style-type: none">Notre performance en 2010 a dépassé d'environ 700 points de base celle de l'industrie (et de près de 1 300 points de base au T1 2011).Nous prévoyons maintenir notre avantage en ce qui a trait au ratio combiné en raison des solides plans d'action, qui continuent d'exercer leurs effets dans tous les secteurs d'activité, et de notre avantage en termes de rendement des placements.
-----------------------	---	--

Section 4 - Faits récents et cadre opérationnel

Dans l'ensemble, l'environnement de la souscription continue d'évoluer comme prévu avec des augmentations de primes dans un certain nombre de secteurs d'activité et de territoires en raison de trois principaux facteurs qui touchent l'industrie en général : 1) les pressions soutenues exercées sur les marges de souscription, 2) les faibles rendements des placements et, en conséquence, 3) les faibles rendements du capital. Ces facteurs continuent d'être propices à de meilleures conditions de tarification, aux réductions de la capacité de l'industrie et à la poursuite de la consolidation du marché, ce qui profitera aux acteurs du marché comme IFC qui bénéficient d'une solidité financière et font preuve de discipline.

Acquisition de AXA Canada

Le 31 mai 2011, IFC a conclu une convention d'achat d'actions (la « convention d'achat d'actions ») avec AXA S.A. visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de sa filiale AXA Canada pour un prix d'achat en trésorerie de 2,6 milliards de dollars (l'« acquisition »).

La société a une solide feuille de route en matière d'acquisition; elle en compte 11 depuis 1988 et a intégré avec succès les entreprises acquises. Le processus de planification de l'intégration a été mis de l'avant immédiatement après l'annonce de l'acquisition. De nombreuses équipes d'intégration composées d'employés d'IFC et de AXA Canada ont été mises sur pied pour passer en revue les activités, les processus et les systèmes des deux entreprises, recenser les synergies potentielles et élaborer les plans d'action appropriés de manière à mener à bien et efficacement l'intégration. La clôture de l'acquisition est prévue pour l'automne 2011, après l'obtention des approbations réglementaires.

Concurremment avec l'exécution de la convention d'achat d'actions, IFC a : i) conclu une lettre d'engagement avec une banque canadienne (le « prêteur de l'acquisition ») aux termes de laquelle le prêteur de l'acquisition a convenu, pour son propre compte et en sa qualité d'agent administratif, de fournir à IFC des facilités de crédit non garanties de premier rang (les « facilités de crédit de l'acquisition ») pour un montant total pouvant atteindre 1,3 milliard \$ aux fins de financement d'une partie du prix de l'acquisition, et ii) conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes relativement à un placement de 20 125 000 reçus de souscription (le « placement de reçus de souscription »), qui a été complété le 9 juin 2011. Le placement a généré un produit brut de 961 975 000 \$, qui sera gardé en dépôt et servira à financer une partie du prix de l'acquisition, conformément aux modalités des reçus de souscription et de la convention relative aux reçus de souscription (la « convention relative aux reçus de souscription ») datée du 9 juin 2011 entre IFC, Société de fiducie Computershare du Canada en tant qu'agent d'entiercement, et les principaux preneurs fermes du placement de reçus de souscription. Le 8 juillet 2011, IFC a réalisé une émission de billets à terme de 50 ans échéant le 8 juillet 2061 d'un capital global de 100 millions \$ par voie de placement privé (les « billets de série 3 »). Le 12 juillet 2011, IFC a réalisé un placement de 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 1 (les « actions privilégiées de série 1 »), à un prix de 25,00 \$ par action privilégiée de série 1 pour un produit brut total de 250 millions \$. Les modalités des billets de série 3 et des actions privilégiées de série 1 sont disponibles sur la section du site Web de SEDAR réservée à IFC au www.sedar.com (pour plus de détails sur la structure de financement, voir la section 9.4 – *Financement*).

Le produit tiré du placement de reçus de souscription, les facilités de crédit de l'acquisition, le produit net tiré de l'émission de billets de série 3 et d'actions privilégiées de série 1, ainsi qu'une partie des ressources en trésorerie disponibles d'IFC serviront à financer le prix de l'acquisition.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Une description complète de l'acquisition se trouve dans une déclaration de changement important datée du 9 juin 2011 (la « Déclaration de changement important »), qui comprend notamment :

- de l'information sur les activités regroupées d'IFC et de AXA Canada;
- de l'information sur les activités de AXA Canada;
- un sommaire des modalités de la convention d'achat d'actions;
- un sommaire des modalités de la lettre d'engagement relative aux facilités de crédit de l'acquisition et une description du financement de l'acquisition;
- un sommaire des modalités des reçus de souscription et de la convention relative aux reçus de souscription;
- les états financiers consolidés audités de AXA Canada au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités de AXA Canada au 31 mars 2011 et pour les trois mois clos à cette date; et
- l'information financière pro forma non auditée, notamment l'état des résultats consolidés pro forma non audité d'IFC pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'état du résultat global consolidé pro forma non audité d'IFC pour les trois mois clos le 31 mars 2011 ainsi que le bilan consolidé pro forma non audité d'IFC au 31 mars 2011, reflétant dans chaque cas l'acquisition.

La Déclaration de changement important est disponible sur la section du site Web de SEDAR réservée à IFC au www.sedar.com.

Résultats de l'industrie canadienne de l'assurance IARD – Données comparatives de T1 2011

Les résultats de l'industrie canadienne de l'assurance IARD pour le T1 2011 sont disponibles. En voici les faits saillants :

	Industrie de l'assurance IARD ¹	Les 20 assureurs les plus importants (groupe de référence) ²	Intact
Croissance des primes directes souscrites	3,2 %	4,3 %	2,6 %
Ratio combiné ³	97,2 %	98,3 %	93,2 %
Rendement des capitaux propres (cumul annualisé)	8,4 %	8,3 %	21,2 %

Source des données de l'industrie : MSA Research Inc.

¹ À l'exclusion de Lloyd's, ICBC, SGI, SAF, MPI et Genworth.

² À l'exclusion de Lloyd's, Genworth et Intact.

³ Le ratio combiné comprend l'ARM.

Nous avons continué de surpasser les 20 assureurs les plus importants de l'industrie canadienne de l'assurance IARD (le « groupe de référence ») au premier trimestre de 2011. Alors que la croissance de nos primes directes souscrites était moins élevée que celle du groupe de référence, notre approche disciplinée à l'égard de la tarification nous a permis de dégager un ratio combiné moins élevé de 5,1 points de pourcentage que celui du groupe de référence au premier trimestre de 2011. La combinaison de nos résultats de souscription supérieurs et de nos activités de gestion du capital a donné lieu à un rendement des capitaux propres qui a dépassé de 12,9 points de pourcentage celui du groupe de référence de l'industrie, malgré le fait que nous avons un capital excédentaire de plus de 784 millions \$.

Assurance automobile en Ontario

Les réformes de l'assurance automobile du gouvernement de l'Ontario ont été mises en œuvre en septembre 2010 pour offrir plus de choix aux consommateurs et créer un environnement plus propice à la stabilité des coûts. Les réformes ont également pour but de remédier au problème des abus et des fraudes dans le secteur de l'assurance automobile, qui font augmenter les coûts et les primes. Les premiers signes encourageants observés à la suite de la mise en œuvre des réformes deviennent plus crédibles au cours des derniers mois et laissent présager une amélioration des résultats dans ce secteur d'activité au cours des 12 à 15 prochains mois. Nous sommes plus optimistes que les effets bénéfiques escomptés se concrétiseront comme nous l'avions initialement énoncé (une amélioration de 6 points du ratio des sinistres pour l'industrie). Outre les réformes gouvernementales, la société a pris des mesures pour lutter contre la fraude et les abus en assurance automobile. Les premiers signes sont encourageants, et nous croyons que la mise en œuvre des mesures prises permettra d'améliorer davantage le ratio des sinistres.

Selon les résultats de l'industrie, le ratio des sinistres en assurance automobile en Ontario pour le premier trimestre de 2011, ce qui ne comprend pas IFC, était de 81,8 %, une amélioration par rapport à 93,5 % il y a un an et à 101,6 % en 2010, alors que les

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

hausse antérieures de taux et les effets bénéfiques des réformes ont commencé à se matérialiser. Au deuxième trimestre de 2011, la Commission des services financiers de l'Ontario (« CSFO ») a approuvé des hausses de taux de 3,36 % pour les assureurs qui ont déposé une demande de hausse de taux.

Marchés financiers

Au deuxième trimestre, le marché boursier canadien a effacé les gains réalisés en début d'année, comme en témoigne la baisse de 5,8 % de l'indice S&P/TSX, alors que l'indice des actions privilégiées est resté inchangé. Les fluctuations dans les valeurs de nos placements en actions reflètent la performance des marchés boursiers, même si nos degrés d'exposition à chacun des secteurs particuliers peuvent varier. Par exemple, notre exposition au secteur des matériaux n'est pas importante. L'impact positif de 21,3 millions \$ sur notre position de profits latents au deuxième trimestre de 2011, qui découle de la baisse d'environ 41 points de base du taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, a été atténué en partie par les écarts sur les obligations de sociétés de cinq ans qui se sont élargis d'environ 14 points de base. Dans l'ensemble, le repli des marchés boursiers s'est soldé par une position de profits latents moins élevée dans le portefeuille de placements en actions.

Groupements d'assureurs

Les groupements d'assureurs comprennent ce qu'il est convenu d'appeler le « marché résiduel » et les plans de répartition des risques (« PRR ») en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Au premier trimestre de 2011, l'effet net des groupements d'assureurs a eu un impact positif de 12,0 millions \$, à l'exclusion de l'ARM, sur le produit net de souscription en assurance automobile des particuliers par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette variation reflète l'évolution favorable des sinistres des années antérieures avec une amélioration importante en Ontario au deuxième trimestre de 2011. Le rendement des plans de répartition des risques tend à varier d'un trimestre à l'autre.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 8 février 2011, le conseil d'administration a autorisé le renouvellement de l'OPRA dans le cours normal des activités à compter du 22 février 2011, le programme précédent ayant expiré, en vue de racheter, aux d'annulation, jusqu'à 5 523 548 actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Nous avons racheté 127 000 d'actions ordinaires au deuxième trimestre, mais avons subséquemment suspendu l'OPRA dans le cours normal des activités après l'annonce de l'acquisition.

Caractère saisonnier de nos activités

Les activités de l'assurance IARD sont de nature saisonnière. Alors que les primes nettes acquises sont généralement stables d'un trimestre à l'autre, le produit net de souscription est habituellement le plus élevé au deuxième trimestre de chaque exercice, en raison principalement des conditions météorologiques qui peuvent varier considérablement d'un trimestre à l'autre.

Section 5 - Résultats opérationnels

5.1 Résultat opérationnel net

Tableau 2 - Composantes du résultat opérationnel net

(en millions de dollars)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Produit net de souscription (tableau 4)	33	66	(50) %	91	135	(33) %
Produit net des placements (tableau 9)	75	76	(1) %	149	149	-
Autres résultats nets	7	8	(13) %	7	9	(22) %
Résultat opérationnel avant impôts	115	150	(23) %	247	293	(16) %
Incidence fiscale	(20)	(31)	s.o.	(50)	(61)	s.o.
Résultat opérationnel net	95	119	(20) %	197	232	(15) %

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Voici une analyse plus détaillée des variations du résultat opérationnel avant impôts :

Tableau 3 - Variations du résultat opérationnel avant impôts (par rapport au trimestre correspondant de 2010)

(en millions de dollars)	T2 2011	Cumul 2011
Résultat opérationnel avant impôts, tel que déclaré en 2010 (ajusté selon les IFRS)	150	293
Variation du produit net de souscription :		
Variation de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures	33	40
Autres variations du produit net de souscription	20	14
Variation des sinistres liés à des catastrophes	(86)	(99)
Variation des résultats de la Facility Association pour l'année de survenance en cours	-	1
Variation totale du produit net de souscription	(33)	(44)
Variation du produit net des placements	(1)	-
Variation des autres résultats nets	(1)	(2)
Variation totale du résultat opérationnel avant impôts	(35)	(46)
Résultat opérationnel avant impôts, tel que déclaré en 2011	115	247

Le résultat opérationnel (montant net et avant impôts) et le résultat opérationnel net par action sont des mesures non conformes aux IFRS. Le résultat opérationnel net correspond au résultat net, à l'exclusion de l'ajustement fondé sur le rendement du marché et des profits nets totaux après impôts. Le résultat opérationnel avant impôts correspond au résultat opérationnel net avant impôts sur le résultat. Le résultat opérationnel net par action correspond au résultat opérationnel net pour la période, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation pendant cette même période. Ces mesures sont utilisées par la direction et par les analystes financiers pour évaluer la performance de la société; cependant, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

5.2 Résultats de souscription

Tableau 4 - Composantes des résultats de souscription

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes nettes acquises	1 075	1 054	2 %	2 143	2 073	3 %
Sinistres nets :						
Sinistres pour l'année en cours (à l'exception des catastrophes)	666	681	(2) %	1 422	1 392	2 %
Ratio des sinistres pour l'année en cours	62,0 %	64,6 %	(2,6) pt	66,4 %	67,1 %	(0,7) pt
Sinistres liés aux catastrophes pour l'année en cours	105	19	453 %	118	19	521 %
Évolution (favorable) des sinistres des années antérieures	(72)	(39)	s.o.	(154)	(114)	s.o.
Total des sinistres nets	699	661	6 %	1 386	1 297	7 %
Ratio des sinistres	65,1 %	62,7 %	2,4 pt	64,7 %	62,6 %	2,1 pt
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	343	327	5 %	666	641	4 %
Ratio des frais	31,9 %	31,0 %	0,9 pt	31,1 %	30,9 %	0,2 pt
Total du produit net de souscription	33	66	(50) %	91	135	(33) %
Ratio combiné	97,0 %	93,7 %	3,3 pt	95,8 %	93,5 %	2,3 %

Deuxième trimestre de 2011

Les primes nettes acquises ont augmenté de 2 % au deuxième trimestre de 2011, ce qui est inférieur à la hausse des primes souscrites au cours des douze derniers mois. La différence est attribuable à des primes de reconstitution en matière de réassurance de 23 millions \$ liées principalement aux feux de forêt de Slave Lake. Le ratio des sinistres pour l'année en cours s'est amélioré de 3,9 points au deuxième trimestre de 2011 (après un ajustement des primes nettes acquises en fonction de l'impact des primes de reconstitution) par rapport au trimestre correspondant de 2010, en raison principalement des meilleurs résultats en assurance automobile. Le coût des sinistres liés aux catastrophes, qui comprennent celle de Slave Lake et les nombreuses tempêtes qui ont causé des dommages par l'eau et le vent au Québec et en Ontario au cours du trimestre, ont totalisé 105 millions \$ et contrebalancé l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée, ce qui explique la baisse du produit de souscription par rapport au deuxième trimestre de 2010.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

En raison d'une récente amélioration de la sinistralité, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, à 6,9 % des provisions initiales sur une base annualisée, a été plus élevée que celle de 3,9 % au deuxième trimestre de 2010 et supérieure à l'échelle historique, qui se situe généralement entre 3 % et 4 %.

Les frais généraux ont été plus élevés que l'an dernier en raison de diverses dépenses prévues, notamment des hausses de frais de marketing et de la charge de retraite, alors que les frais de commissions ont affiché une baisse compte tenu de la rentabilité réduite. L'incidence nette est une hausse du ratio des frais de 0,9 point de pourcentage.

Cumul 2011

Les primes nettes acquises ont progressé de 3 % au premier semestre de 2011, ce qui est légèrement inférieur à la hausse des primes souscrites, en raison des primes de reconstitution en matière de réassurance liées aux feux de forêt de Slave Lake. Le ratio des sinistres pour l'année en cours s'est amélioré de 1,4 point au premier semestre par rapport au semestre correspondant de 2010 (après un ajustement des primes nettes acquises en fonction de l'impact des primes de reconstitution), en raison principalement des meilleurs résultats dégagés en assurance automobile. Le coût des sinistres liés aux catastrophes, qui comprennent celle de Slave Lake et les nombreuses tempêtes qui ont causé des dommages par l'eau et le vent au Québec et en Ontario au cours des six premiers mois de 2011, ont totalisé 118 millions \$ et contrebalancé l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée, ce qui explique la baisse du produit de souscription par rapport au semestre correspondant de 2010.

En raison d'une amélioration continue de la sinistralité, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, à 7,4 % des provisions initiales sur une base annualisée, a été plus élevée que celle de 5,7 % au premier semestre de 2010 et supérieure à l'échelle historique, qui se situe généralement entre 3 % et 4 %.

5.3 Résultats de souscription par secteur d'activité – assurance des particuliers

Tableau 5 – Résultats de souscription d'assurance des particuliers

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites						
Automobile	674	665	1 %	1 133	1 117	1 %
Biens	321	311	3 %	533	512	4 %
Total	995	976	2 %	1 666	1 629	2 %
Risques assurés (en milliers)						
Automobile	756	751	1 %	1 270	1 262	1 %
Biens	460	464	(1) %	773	782	(1) %
Total	1 216	1 215	-	2 043	2 044	-
Primes nettes acquises						
Automobile	549	539	2 %	1 089	1 056	3 %
Biens	250	244	3 %	502	481	4 %
Total	799	783	2 %	1 591	1 537	4 %
Produit net de souscription (perte nette de souscription)						
Automobile	79	23	244 %	91	39	133 %
Biens	(74)	(1)	s.o.	(54)	28	s.o.
Total (à l'exclusion de l'ARM)	5	22	(77) %	37	67	(45) %
Ajustement fondé sur le rendement du marché	(20)	(20)	s.o.	(9)	(18)	s.o.
Produit net de souscription (perte nette de souscription) (y compris l'ARM)	(15)	2	s.o.	28	49	(43) %

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Tableau 6 - Ratios techniques d'assurance des particuliers

	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Assurance automobile des particuliers						
Ratio des sinistres	59,3 %	69,3 %	(10,0) pt	65,8 %	70,0 %	(4,2) pt
Ratio des frais	26,4 %	26,4 %	-	25,8 %	26,3 %	(0,5) pt
Ratio combiné	85,7 %	95,7 %	(10,0) pt	91,6 %	96,3 %	(4,7) pt
Assurance des biens des particuliers						
Ratio des sinistres	93,0 %	65,0 %	28,0 pt	75,1 %	58,9 %	16,2 pt
Ratio des frais	36,5 %	35,3 %	1,2 pt	35,6 %	35,2 %	0,4 pt
Ratio combiné	129,5 %	100,3 %	29,2 pt	110,7 %	94,1 %	16,6 pt
Assurance des particuliers – total						
Ratio des sinistres	69,9 %	68,0 %	1,9 pt	68,7 %	66,5 %	2,2 pt
Ratio des frais	29,5 %	29,2 %	0,3 pt	28,9 %	29,1 %	(0,2) pt
Ratio combiné	99,4 %	97,2 %	2,2 pt	97,6 %	95,6 %	2,0 pt

Deuxième trimestre de 2011

En assurance automobile des particuliers, la croissance des primes directes souscrites a affiché 1 % et reflète le ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe, notamment en Ontario à la suite de notre approche prudente soutenue à l'égard de la croissance. Le ratio combiné s'est amélioré de façon importante à 85,7 % comparativement à la même période l'an dernier, en raison de l'amélioration significative de notre ratio des sinistres en Ontario au cours du trimestre et de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée (attribuable en grande partie aux groupements d'assureurs). Les premiers signes encourageants observés à la suite de la mise en œuvre des réformes deviennent plus crédibles et laissent présager une amélioration des résultats dans ce secteur d'activité au cours des 12 à 15 prochains mois. Nous sommes plus optimistes que les effets bénéfiques escomptés se concrétiseront comme nous l'avions initialement énoncé, mais demeurons disciplinés dans ce marché malgré l'amélioration continue de notre ratio des sinistres en Ontario au deuxième trimestre de 2011. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) a baissé de 9,1 points par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Du côté de l'assurance des biens des particuliers, la croissance des primes directes souscrites a ralenti à 3 % et reflète les hausses des taux et des montants d'assurance, croissance qui a toutefois été atténuée par un changement dans la composition du portefeuille d'assurance et une baisse du nombre d'unités. La croissance dans les secteurs d'activité où les polices sont vendues conjointement avec une assurance automobile a également été atténuée par notre approche à l'égard de la croissance dans nos activités d'assurance automobile en Ontario. Les effets bénéfiques tirés des mesures mises de l'avant ont été assombris par les pertes importantes découlant des catastrophes survenues au cours du trimestre, ce qui s'est soldé par un ratio combiné de 129,5 %, soit 29,2 points de plus qu'au deuxième trimestre de 2010. Les feux de forêt de Slave Lake ont eu pour effet d'ajouter 20,7 points au ratio combiné au deuxième trimestre de 2011. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) a baissé de 1,1 point par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Cumul 2011

En assurance automobile des particuliers, les résultats se sont améliorés par rapport à l'an dernier avec un ratio combiné qui est passé de 96,3 % à 91,6 % pour les six premiers mois de 2011. Ce résultat est attribuable principalement à l'amélioration continue de nos résultats en Ontario. Les primes directes souscrites ont progressé de 1 % par rapport aux six premiers mois de 2010, reflétant le ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe, notamment en Ontario.

En assurance des biens des particuliers, la diminution importante de nos résultats par rapport à l'an dernier s'explique par le niveau élevé de sinistres liés aux catastrophes au premier semestre de 2011, comparativement aux conditions météorologiques favorables des six premiers mois de 2010. Le ratio combiné global est passé de 94,1 % pour le premier semestre de 2010 à 110,7 % (100,6 % si on exclut l'impact des feux de forêt de Slave Lake) pour le premier semestre de 2011. La croissance de 4 % des primes directes souscrites reflète les hausses de primes, contrebalancées en partie par une baisse de 1 % du nombre de risques assurés.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

5.4 Résultats de souscription par secteur d'activité - assurance des entreprises

Tableau 7 – Résultats de souscription d'assurance des entreprises

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites						
Automobile	108	101	7 %	183	171	7 %
Biens et responsabilité	251	241	4 %	448	432	4 %
Total	359	342	5 %	631	603	5 %
Risques assurés (en milliers)						
Automobile	92	85	8 %	156	146	7 %
Biens et responsabilité	71	69	3 %	127	123	3 %
Total	163	154	6 %	283	269	5 %
Primes nettes acquises						
Automobile	84	80	5 %	166	159	4 %
Biens et responsabilité	192	191	1 %	386	377	2 %
Total	276	271	2 %	552	536	3 %
Produit net de souscription (perte nette de souscription)						
Automobile	21	20	5 %	27	24	13 %
Biens et responsabilité	7	24	(71) %	27	44	(39) %
Total (à l'exclusion de l'ARM)	28	44	(36) %	54	68	(21) %
Ajustement fondé sur le rendement du marché	(11)	(10)	s.o.	(5)	(9)	s.o.
Produit net de souscription (y compris l'ARM)	17	34	(50) %	49	59	(17) %

Tableau 8 - Ratios techniques d'assurance des entreprises

	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Assurance automobile des entreprises						
Ratio des sinistres	43,5 %	43,6 %	(0,1) pt	52,7 %	53,9 %	(1,2) pt
Ratio des frais	31,9 %	31,0 %	0,9 pt	30,7 %	30,8 %	(0,1) pt
Ratio combiné	75,4 %	74,6 %	0,8 pt	83,4 %	84,7 %	(1,3) pt
Assurance biens et responsabilité des entreprises						
Ratio des sinistres	54,5 %	49,0 %	5,5 pt	52,9 %	50,0 %	2,9 pt
Ratio des frais	41,7 %	38,6 %	3,1 pt	40,1 %	38,4 %	1,7 pt
Ratio combiné	96,2 %	87,6 %	8,6 pt	93,0 %	88,4 %	4,6 pt
Assurance des entreprises – total						
Ratio des sinistres	51,2 %	47,4 %	3,8 pt	52,9 %	51,1 %	1,8 pt
Ratio des frais	38,8 %	36,4 %	2,4 pt	37,3 %	36,2 %	1,1 pt
Ratio combiné	90,0 %	83,8 %	6,2 pt	90,2 %	87,3 %	2,9 pt

Deuxième trimestre de 2011

En assurance automobile des entreprises, le nombre de risques assurés a augmenté de 8 %, portant à 7 % la croissance des primes directes souscrites au deuxième trimestre de 2011 comparativement au trimestre correspondant de 2010. Le ratio combiné de 75,4 % a été légèrement plus élevé que le solide ratio de 74,6 % dégagé au deuxième trimestre l'an dernier, en raison de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée qui a été atténuée par la baisse des résultats pour l'année de survenance en cours.

En assurance biens et responsabilité des entreprises, la croissance de 4 % des primes directes souscrites a été alimentée par l'accroissement des taux et l'augmentation du nombre d'unités dans les principaux marchés, ce qui montre que les mesures mises de l'avant produisent des résultats positifs. Le ratio combiné a été 8,6 points plus élevés qu'au deuxième trimestre de 2010. Cet affaiblissement du ratio combiné reflète l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée qui a été contrebalancée par la baisse des résultats pour l'année de survenance en cours à la suite de la hausse des sinistres liés aux catastrophes, par l'incidence des primes de reconstitution en matière de réassurance et par la gravité accrue découlant des sinistres importants.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Cumul 2011

Dans l'ensemble, les primes directes souscrites en assurance des entreprises ont progressé de 5 % au cours des six premiers mois, avec une hausse de 5 % du nombre de risques assurés. La croissance au cours des six premiers mois reflète le succès de nos stratégies, qui ont permis d'accroître le nombre d'unités malgré des hausses de taux.

En assurance automobile des entreprises, la solide performance de souscription des six premiers mois, avec un ratio combiné de 83,4 %, est légèrement meilleure que celle du semestre correspondant de 2010. L'amélioration reflète l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée qui a plus que compensé la baisse des résultats pour l'année en cours. En assurance biens et responsabilité des entreprises, les résultats de souscription ont été moins élevés que l'an dernier, avec un ratio combiné de 93,0 %, en raison de la hausse des sinistres liés à des catastrophes et de la baisse des résultats pour l'année de survenance, qui ont tous deux contribué à contrebalancer l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée.

5.5 Produit des placements

Tableau 9

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Produits d'intérêts	48	48	-	96	96	-
Produits de dividendes	33	33	-	65	63	3 %
Produit des placements, avant les charges	81	81	-	161	159	1 %
Charges	(6)	(5)	s.o.	(12)	(10)	s.o.
Produit net des placements	75	76	(1) %	149	149	-
Rendement fondé sur le marché	4,2 %	4,4 %	(0,2) pt	4,1 %	4,3 %	(0,2) pt

Bien que le rendement fondé sur le marché ait reculé de 4,4 % au deuxième trimestre de 2010 à 4,2 % au trimestre correspondant de 2011, le produit net des placements est demeuré stable à 75 millions \$ en raison principalement de la croissance des actifs investis. Le rendement fondé sur le marché est une mesure non conforme aux IFRS. Il représente le produit total des placements avant impôts sur une base annualisée (avant les charges) divisé par la moyenne des justes valeurs des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille au cours de la période. Comme le rendement fondé sur le marché n'est pas conforme aux IFRS, il pourrait ne pas être comparable à celui qu'utilisent d'autres sociétés.

5.6 Rapprochement du résultat net selon les IFRS

Le résultat opérationnel net et le résultat opérationnel net par action sont des mesures non conformes aux IFRS et, par le fait même, doivent faire l'objet d'un rapprochement avec le résultat net calculé selon les IFRS, tel qu'il est présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société.

Tableau 10 - Rapprochement du résultat net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Résultat net	123	141	(13) %	280	282	(1) %
Ajouter les pertes (déduire les profits) sauf les titres de créance JVB RN (tableau 12) et autres	(44)	(34)	(10)	(128)	(78)	(50)
Ajouter l'effet du rendement fondé sur le marché (tableau 13)	4	1	3	9	2	7
Ajouter l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées dans les regroupements d'entreprises	3	2	1	6	5	1
Ajouter l'incidence fiscale	9	9	-	30	21	9
Résultat opérationnel net (à l'exclusion de l'ARM)	95	119	(20) %	197	232	(15) %
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	109	115	(6)	110	117	(7)
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	0,87	1,04	(0,17)	1,78	1,98	(0,20)

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Section 6 - Résultats non opérationnels

6.1 Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat

Les résultats non opérationnels comprennent les profits et pertes nets de placement ainsi que l'effet du rendement fondé sur le marché, tous calculés avant impôts. Un sommaire des variations du résultat net avant charge d'impôts sur le résultat est présenté ci-après.

Tableau 11 - Variations du résultat net avant charge d'impôts sur le résultat (par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	T2 2011	Cumul 2011
Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat, tel que déclaré en 2010 (ajusté selon les IFRS)	181	364
Variation du résultat opérationnel avant impôts (tableau 3)	(35)	(46)
Variation des profits nets (pertes nettes) de placement, à l'exclusion des titres de créance JVBRN (tableau 12)	10	50
Variation de l'effet du rendement fondé sur le marché (tableau 13)	(4)	(8)
Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat, tel que déclaré au T2 2011	152	360
Impôts sur le résultat	29	(80)
Résultat net déclaré en 2011	123	280

6.2 Profits nets (pertes nettes) de placement

Tableau 12

(en millions de dollars)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Titres de créance						
Profits sur les titres disponibles à la vente (« DAV »)	3	1	2	3	7	(4)
Pertes sur les dérivés	(4)	(2)	(2)	(3)	(2)	(1)
Profits (pertes) sur les titres à revenu fixe et les dérivés connexes	(1)	(1)	-	-	5	(5)
Titres de capitaux propres						
Profits, nets des dérivés autonomes	48	14	34	146	65	81
Pertes de valeur	(4)	(5)	1	(6)	(8)	2
Profits (pertes) sur les dérivés incorporés	1	26	(25)	(12)	16	(28)
Profits sur les titres de capitaux propres et les dérivés connexes	45	35	10	128	73	55
Total des profits, à l'exclusion des titres de créance JVBRN	44	34	10	128	78	50
Profits (pertes) sur les titres de créance JVBRN	27	29	(2)	5	25	(20)
Total des profits nets, avant impôts sur le résultat	71	63	8	133	103	30

La société a comptabilisé des profits nets de placement de 44 millions \$ à l'exclusion des obligations JVBRN, comparativement à 34 millions \$ au deuxième trimestre de 2010. Les profits ont été tirés principalement du rééquilibrage continu et de la variation normale du portefeuille d'actions ordinaires de la société au cours du trimestre, mais ils ont été amplifiés par la position de profits latents dans le portefeuille.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

6.3 Effet du rendement fondé sur le marché

Le passif des sinistres est actualisé au rendement estimatif du marché des actifs sur lesquels s'adosse ce passif. L'incidence des fluctuations dans le taux d'actualisation utilisé pour actualiser le passif des sinistres en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs sous-jacents s'appelle ajustement fondé sur le rendement du marché (« ARM »). Le ratio de l'ARM par rapport au passif des sinistres est compensé par les profits et pertes sur les titres à revenu fixe JVBRN. Le but est de faire en sorte que ces deux éléments se compensent de manière à ce que l'incidence sur le résultat net soit minimale. Dans le présent rapport de gestion, l'écart entre l'ARM et les profits et pertes sur les titres à revenu fixe JVBRN est appelé « effet du rendement fondé sur le marché ».

Le processus visant à établir une correspondance entre la durée pondérée en dollars du passif des sinistres et les actifs classés comme JVBRN fonctionne bien dans des conditions normales; toutefois, les fluctuations du marché, les variations de la courbe de rendement, les activités de négociation et les changements dans la composition du portefeuille d'actifs peuvent entraîner un effet positif ou négatif du rendement fondé sur le marché.

Tableau 13 – Effet du rendement fondé sur le marché

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Incidence négative de l'ARM sur le produit de souscription	(31)	(30)	(1)	(14)	(27)	13
Profits nets sur les titres de créance JVBRN	27	29	(2)	5	25	(20)
Effet du rendement fondé sur le marché	(4)	(1)	(3)	(9)	(2)	(7)

Section 7 - Placements

Le portefeuille de placements de la société est géré par Intact Gestion de placements inc., filiale en propriété exclusive d'Intact Corporation financière. Intact Gestion de placements inc. gère les placements conformément à la politique de placement de la société, qui n'a connu aucun changement important depuis le 31 décembre 2010.

7.1 Composition des placements

Tableau 14 - Composition des placements (conformément aux IFRS)

	30 juin 2011	% du total	31 décembre 2010	% du total
Billets à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie	93	1 %	501	6 %
Titres à revenu fixe	4 625	54 %	4 458	52 %
Actions privilégiées	1 558	18 %	1 503	17 %
Actions ordinaires	2 018	23 %	1 877	22 %
Prêts	331	4 %	314	3 %
Total des placements	8 625	100 %	8 653	100 %

Au premier trimestre de chaque exercice, la société se sert habituellement de la trésorerie et des placements à court terme afin de couvrir les sorties de nature saisonnière, ce qui explique la baisse de trésorerie et de placements à court terme depuis la fin de 2010.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Le tableau suivant présente la composition des actifs de la société, compte tenu de l'incidence des stratégies de couverture.

Tableau 15 - Composition des placements (déduction faite des positions de couverture)

	30 juin 2011	% du total	31 décembre 2010	% du total
Billets à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie	93	1 %	501	6 %
Titres à revenu fixe	5 167	66 %	4 857	61 %
Actions privilégiées	1 236	16 %	1 252	16 %
Actions ordinaires	1 035	13 %	1 027	13 %
Prêts	331	4 %	314	4 %
Total des placements	7 862	100 %	7 951	100 %

7.2 Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements est composé d'obligations d'État et de sociétés de grande qualité ainsi que de titres de capitaux propres canadiens de grandes sociétés cotées en Bourse qui versent des dividendes. Environ 99,2 % des obligations bénéficient de la cote A ou d'une cote plus élevée, et 79,9 % des actions privilégiées bénéficient de cotes supérieures de P1 ou P2. En outre, IFC ne fait pas de placements dans des titres à effet de levier et son exposition au marché américain est minime. IFC gère ses placements de façon prudente en vue de protéger son capital et de dégager des rendements supérieurs après impôts.

Profits nets latents et pertes nettes latentes sur les titres disponibles à la vente, avant impôts

Tableau 16

(en millions de dollars)	IFRS				PCGR du Canada	
	30 juin 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	30 septembre 2010	30 juin 2010	31 décembre 2010
Titres de créance	40	19	37	73	53	37
Actions ordinaires	56	101	139	98	19	117
Actions privilégiées	245	281	262	244	196	(46)
Total de la situation de profits nets latents (pertes nettes latentes) avant impôts	341	401	438	415	268	108

Lors du passage aux IFRS, la société a adopté les normes IFRS pour le traitement des pertes de valeur sur les titres DAV. Dans le tableau ci-dessus, les profits latents pour chaque trimestre ont été retraités en conséquence. L'application de ces nouveaux critères a entraîné la comptabilisation rétroactive de pertes de valeur, ce qui a eu une incidence sur le bilan d'ouverture établi selon les IFRS tel qu'il est expliqué dans la section 10.3. Les fluctuations ultérieures de la valeur marchande des titres comportant une perte de valeur ont été comptabilisées en tant que profits ou pertes latents dans les autres éléments du résultat global (« AERG »). Ces profits ou pertes sont réalisés lorsque les titres sont vendus.

Pour déterminer la juste valeur de ses placements, la société s'appuie principalement sur les prix du marché. Il n'y a pas de placements dans les catégories DAV ou JVBRN qui ne sont pas cotés sur un marché actif, sauf un nombre restreint de titres à revenu fixe détenu par la société.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Comptabilisation de la perte de valeur

Selon les IFRS, la société détermine, à chaque date de clôture, s'il existe des indications objectives que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ont subi une perte de valeur. Une telle indication existe s'il s'est produit une baisse importante ou durable de la juste valeur de l'instrument en deçà de son coût.

Tableau 17 - Classement chronologique des pertes latentes sur les actions ordinaires DAV

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS					PCGR du Canada	
	30 juin 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	30 septembre 2010	30 juin 2010	31 décembre 2010	
Moins de 25 % en deçà de la valeur comptable	24	8	10	15	24	13	
Plus de 25 % en deçà de la valeur comptable pendant moins de 6 mois consécutifs	3	2	-	2	9	-	
Plus de 25 % en deçà de la valeur comptable pendant plus de 6 mois consécutifs	4	-	1	5	-	1	
Pertes nettes latentes sur les actions ordinaires DAV	31	10	11	22	33	14	

Section 8 - Principaux résultats trimestriels

Tableau 18

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS						PCGR du Canada		
	T2 2011	T1 2011	T4 2010	T3 2010	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009
Risques assurés (en milliers)	1 379	946	1 054	1 247	1 369	944	1 046	1 244	1 376
Primes directes souscrites (à l'exclusion des groupements d'assureurs)	1 354	943	1 060	1 206	1 318	914	1 011	1 144	1 251
Total des produits	1 247	1 225	1 196	1 226	1 220	1 148	1 125	1 116	1 065
Primes nettes acquises	1 075	1 068	1 092	1 067	1 054	1 019	1 037	1 019	1 011
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(72)	(81)	(53)	(25)	(39)	(75)	(66)	(14)	(7)
Produit net (perte nette) de souscription	33	58	22	37	66	69	56	(53)	43
Ratio combiné (%)	97,0 %	94,6 %	98,0 %	96,6 %	93,7 %	93,2 %	94,6 %	105,2 %	95,7 %
Résultat opérationnel net	95	101	80	90	119	113	98	22	93
Résultat net	123	157	106	109	141	141	97	(8)	74
RPA - de base et dilué (en dollars)	1,12	1,42	0,95	0,96	1,22	1,19	0,81	(0,07)	0,62
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	0,87	0,91	0,71	0,79	1,04	0,95	0,82	0,18	0,77

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Section 9 - Situation financière

9.1 Faits saillants du bilan selon les IFRS

Le tableau suivant présente les éléments importants du bilan au 30 juin 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010.

Tableau 19

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux		
	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Placements :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	138	60
Titres de créance	4 706	4 821	4 784
Actions privilégiées	1 558	1 503	1 582
Actions ordinaires	2 018	1 877	1 312
Prêts	331	314	319
Total des placements	8 625	8 653	8 057
Primes à recevoir	1 850	1 762	1 640
Frais d'acquisition différés	437	420	396
Actifs de réassurance	311	235	261
Immobilisations incorporelles et goodwill	392	381	338
Autres actifs	654	624	619
Total de l'actif	12 269	12 075	11 311
Passif des sinistres	4 541	4 379	4 270
Primes non acquises	2 662	2 586	2 464
Dette impayée	496	496	398
Passifs financiers	801	715	406
Autres passifs	827	930	856
Total du passif	9 327	9 106	8 394
Capital social et surplus d'apport	1 070	1 089	1 144
Bénéfices non distribués	1 689	1 596	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global	183	284	246
Capitaux propres	2 942	2 969	2 917
Valeur comptable par action (en dollars)	26,89	26,47	24,33

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Voir la section 9.4 – Situation de trésorerie et sources de financement.

Placements

Voir la section 7 – Placements.

Primes à recevoir, frais d'acquisition différés et primes non acquises

La hausse des primes à recevoir, des frais d'acquisition différés et des primes non acquises correspond à la croissance et au caractère saisonnier des activités.

Actifs de réassurance

Les actifs de réassurance, qui comprennent les provisions recouvrables et les primes non acquises cédées, ont augmenté surtout en raison des montants recouvrables des réassureurs liés aux catastrophes naturelles.

Autres actifs

L'appréciation des autres actifs reflète des hausses de soldes payés d'avance.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Capitaux propres

Voir la section 9.3 – *Capitaux propres*.

9.2 Évolution des sinistres des années antérieures (à l'exclusion de l'ARM)

Le tableau suivant présente l'évolution du passif des sinistres pour les dix dernières années de survenance. Les estimations des provisions sont évaluées trimestriellement pour déterminer si elles sont excédentaires ou insuffisantes. Cette évaluation est fondée sur les règlements réels complets ou partiels des sinistres en vertu des contrats d'assurance, ainsi que sur les estimations courantes du passif des sinistres pour sinistres non encore réglés ou non encore déclarés. L'évolution des sinistres des années antérieures peut fluctuer d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre et, par conséquent, devrait être évaluée sur des périodes plus longues. Le taux historique d'évolution favorable des sinistres des années antérieures exprimé en pourcentage des sinistres en début de période est d'environ 3 % à 4 % par année à long terme.

Tableau 20

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Années de survenance										2011 et avant
	Total	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	
Provision initiale		1 488	1 430	1 376	1 282	1 178	1 119	1 118	973	839	2 418
Évolution (favorable) défavorable au T2 2011, à l'exclusion de l'ARM	(72)	(54)	(2)	(1)	(4)	(6)	-	(2)	(4)	(1)	2
Évolution (favorable) défavorable pour le cumul de 2011, à l'exclusion de l'ARM	(154)	(100)	(7)	(1)	(10)	(12)	(9)	(6)	(5)	(4)	-
Évolution cumulative											
En % de la provision initiale		(6,7)%	(6,0)%	(3,8)%	(3,5)%	(7,1)%	(14,9)%	(26,3)%	(22,8)%	(6,6)%	2,7%

Tableau 21 - Taux annualisé de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures

(taux annualisé)	T2 2011	T2 2010	Exercice 2010
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures exprimée en pourcentage des provisions du solde d'ouverture	(6,9)%	(3,9)%	(4,8)%

Au deuxième trimestre de 2011, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures a atteint 6,9 % sur une base annualisée. À l'exclusion de l'ARM, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures s'est établie à 72 millions \$ au deuxième trimestre de 2011 (contre 39 millions \$ au deuxième trimestre de 2010).

9.3 Capitaux propres

Capital social

Au 2 août 2011, il y avait 109 428 665 actions ordinaires émises et en circulation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits des actionnaires ordinaires, voir la notice annuelle de la société.

Le 9 juin 2011, la société a annoncé la clôture d'un placement de reçus de souscription, ce qui a donné lieu à l'émission de 20 125 000 reçus de souscription, chaque reçu étant convertible en une action ordinaire à la clôture de l'acquisition.

Le 12 juillet 2011, la société a annoncé la clôture d'un placement de 10 000 000 d'actions privilégiées de série 1. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 1 pourront les convertir en actions de catégorie A, série 2, à dividende non cumulatif et à taux variable (les « actions privilégiées de série 2 »), sous réserve du respect de certaines conditions, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Pour plus de détails, voir la section 9.4 - *Situation de trésorerie et sources de financement*.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Régime incitatif à long terme

Les membres de la direction et certains employés clés participent au régime incitatif à long terme (« RILT ») de la société. Aux termes du régime initial, des unités d'actions étaient attribuées à ces employés chaque exercice dans le cadre de leur rémunération. Chacune de ces attributions est acquise et versée en actions à la fin d'une période de rendement de trois ans selon une mesure du rendement de la société par rapport à celle de l'industrie canadienne de l'assurance IARD (« l'industrie »); ces unités d'actions sont inaccessibles et ne peuvent être négociées pendant une période additionnelle de deux ans après l'acquisition des droits qui y sont rattachés.

Le conseil d'administration a approuvé une modification du RILT en 2010. En vertu du nouveau régime, les participants se voient attribuer des unités d'actions théoriques appelées « unités d'actions liées au rendement » et « unités d'actions inaccessibles ». Le versement des unités d'actions liées au rendement est basé sur une cible précise composée de la différence entre la moyenne triennale du rendement des capitaux propres de la société par rapport à celle de l'industrie. Les droits rattachés aux unités d'actions inaccessibles sont automatiquement acquis trois ans après l'exercice au cours duquel les unités d'actions ont été octroyées. L'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions inaccessibles n'est pas liée au rendement de la société.

La société estime de nouveau le nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis à chaque période de présentation et, au moment du versement, elle achète, sur le marché, un nombre d'actions ordinaires calculé selon les cibles de rendement atteintes, pour couvrir l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions liées au rendement, ainsi qu'un nombre d'actions ordinaires équivalent au nombre d'unités liées à des actions inaccessibles, pour couvrir l'acquisition des droits rattachés aux unités liées aux actions inaccessibles. Ce type de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est comptabilisé à titre de charge sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans le surplus d'apport.

Au 30 juin 2011, le nombre d'unités d'actions liées au rendement et d'unités liées à des actions inaccessibles accumulées par les participants s'élevait respectivement à 614 045 et à 265 760, pour un total de 879 805 unités.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des AERG tient compte des profits nets latents sur les actifs DAV et des écarts actuariels nets liés aux régimes d'avantages futurs du personnel.

Tableau 22

(en millions de dollars)	30 juin 2011		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Profits nets latents (pertes nettes latentes) d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2011 (ajustés selon les IFRS)	396	(112)	284
Variation des justes valeurs au cours de la période	56	(18)	38
Profits (pertes) nets réalisés reclassés en résultat au cours de la période	(152)	43	(109)
Gains (pertes) actuariels nets sur les avantages futurs du personnel	(41)	11	(30)
Profits nets latents sur actifs DAV et gains (pertes) actuariels nets latents au 30 juin 2011	259	(76)	183

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

9.4 Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Tableau 23 - Flux de trésorerie et liquidités

(en millions de dollars)	T2 2011	T2 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Principales entrées (sorties)						
Activités opérationnelles :						
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	92	195	(103)	76	168	(92)
Activités d'investissement :						
Entrées nettes (sorties nettes) provenant des ventes (acquisitions) de placements	(92)	(138)	46	46	132	(86)
Acquisitions de cabinets de courtage, de portefeuilles d'assurance et d'immobilisations, montant net	(19)	(20)	1	(38)	(39)	1
Activités de financement :						
Dividendes versés	(40)	(39)	(1)	(81)	(79)	(2)
Produit net de l'émission de titres de créance	-	-	-	-	98	(98)
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(7)	(74)	67	(129)	(241)	112
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(66)	(76)	10	(126)	39	(165)

Le flux de trésorerie moins élevé s'explique par la hausse des commissions versées et le moment où les comptes payables ont été réglés.

Gestion du capital

Au 30 juin 2011, la société disposait d'un capital excédentaire totalisant 758 millions \$ au-dessus du TCM de 170 %, comparativement à un capital excédentaire totalisant 807 millions \$ à la fin de 2010. Le repli du capital excédentaire reflète le rachat d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal des activités, pour un total de 129 millions \$, et le versement de dividendes de 81 millions \$ aux actionnaires. Ces sorties de capital ont été partiellement compensées par la rentabilité dégagée au cours des six premiers mois de 2011.

Le capital de la société est géré à la fois sur une base consolidée et sur une base individuelle au niveau de chacune de ses filiales réglementées. Les filiales d'assurance IARD de la société sont assujetties aux exigences définies par le BSIF et par la *Loi sur les sociétés d'assurances* relativement au capital réglementaire. Le BSIF a émis une ligne directrice à l'égard du TCM, qui établit à 100 % le niveau minimal et à 150 % le niveau cible de TCM aux fins de surveillance pour les sociétés d'assurance IARD. En tenant compte des risques les plus importants d'Intact qui pourraient défavoriser sa situation de capital en deçà du niveau cible de TCM aux fins de surveillance, la société s'est fixé une cible TCM interne de 170 %.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Le tableau ci-après présente le TCM des filiales d'assurance de la société et un total pour l'ensemble de ses sociétés. Le niveau du TCM de la société au 30 juin 2011 était très solide, à 227,5 %. La baisse par rapport au 31 décembre 2010 reflète principalement la hausse du niveau de capital réglementaire touchant le passif des sinistres en raison de la croissance des activités ainsi que le changement dans la composition du portefeuille de placements.

Tableau 24 - TCM – Sociétés d'assurance IARD

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Intact Assurance	Belair Assurance	La Nordique Assurance	Novex Assurance	Trafalgar Assurance	Total
Au 30 juin 2011						
Total du capital disponible	1 894	226	302	229	208	2 859
Total du capital requis	837	101	116	107	96	1 257
Capital excédentaire	1 057	125	186	122	112	1 602
% du TCM	226,3 %	223,7 %	259,6 %	213,7 %	218,7 %	227,5 %
En sus de 150 %	639	75	127	68	65	974
En sus de 170 %	471	54	104	47	46	722
Au 31 décembre 2010						
Total du capital disponible	1 923	233	384	226	203	2 969
Total du capital requis	843	99	144	99	87	1 272
Capital excédentaire	1 080	134	240	127	116	1 697
% du TCM	228,1 %	234,8 %	266,7 %	229,4 %	233,1 %	233,4 %
En sus de 150 %	659	84	168	78	73	1 062
En sus de 170 %	490	64	139	59	55	807

Le capital total disponible et le capital total requis représentent les sommes applicables aux filiales d'assurance IARD de la société et sont établis conformément aux règles prescrites par le BSIF. Le capital total disponible représente principalement les capitaux propres totaux, déduction faite de déductions particulières pour actifs non agréés, y compris le goodwill et les immobilisations incorporelles. Le capital total requis est calculé en classant les actifs et les passifs par catégorie et en appliquant les facteurs de risque prescrits à chacune des catégories. Au 30 juin 2011, les filiales d'assurance IARD de la société respectaient les exigences prévues par le BSIF et la *Loi sur les sociétés d'assurances* et dépassaient les objectifs internes.

Sensibilité du TCM

Plusieurs facteurs influent sur le TCM, notamment l'évolution du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt et de la rentabilité technique. Selon le TCM d'IFC de 227,5 % au 30 juin 2011, le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence ou la sensibilité immédiate de certaines variations soudaines mais indépendantes des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le TCM au 30 juin 2011. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations pour diverses raisons et, par conséquent, ces incidences devraient être considérées comme des estimations directionnelles des facteurs sous-jacents.

Tableau 25 – Sensibilité du TCM

	Taux d'intérêt¹ Hausse de 1 %	Marchés des actions² Repli de 10 %
Incidence sur le TCM³	(5) %	(4) %

¹ La courbe de rendement présente une variation parallèle instantanée.

² Un choc de -10 % est appliqué au portefeuille d'actions ordinaires, déduction faite des positions de couverture que la société peut détenir. De plus, un choc d'environ -5 % est appliqué à toutes les actions privilégiées.

³ La sensibilité du capital est déterminée indépendamment à l'égard de chaque facteur de risque en supposant que toutes les autres variables de risque demeurent constantes. Aucune action de la part de la direction n'est prise en compte.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Cotes de solvabilité

À la suite de l'annonce de l'acquisition (voir la section 4), DBRS a confirmé la cote qu'elle a attribuée à IFC en raison surtout de la complémentarité stratégique des deux entreprises, de la solide performance financière de AXA Canada, de la robustesse de la couverture par résultat pro forma projeté et de l'intention d'IFC de réduire son ratio de levier financier à court terme. Par contre, Moody's a mis IFC et ses filiales réglementées en observation. En supposant que la transaction sur l'acquisition clôturera telle qu'elle a été proposée, Moody's prévoit abaisser d'un niveau la cote d'IFC et de ses filiales réglementées compte tenu du fait que l'agence de notation est d'avis que les avantages tirés du profil d'affaires rehaussé seront compensés par un ratio de levier financier plus élevé et par une hausse importante du goodwill et des immobilisations incorporelles. A.M. Best a mis IFC et ses filiales réglementées en observation avec implication négative pour tenir compte du ratio de levier financier plus élevé, d'un montant important de goodwill et d'immobilisations incorporelles et du risque d'exécution associé à l'intégration. Les cotes de solvabilité demeureront sous surveillance jusqu'à la clôture de la transaction et jusqu'à ce que A.M. Best approfondisse son analyse et poursuive ses discussions avec la direction.

Tableau 26 - Cotes de solidité financière et de solvabilité

	A. M. Best	Moody's	DBRS
Cotes de solvabilité d'Intact Corporation financière	a-	A3	A (faible)
Cotes de solidité financière des filiales d'assurance d'Intact Corporation financière	A+	Aa3	s.o.
	Sous surveillance avec implication négative le 6 juin 2011	Sous surveillance en vue d'une possible décote le 31 mai 2011	Confirmée le 31 mai 2011

Financement

Placement de reçus de souscription

Le 2 juin 2011, Intact a conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes co-dirigé par Marchés mondiaux CIBC inc. et Valeurs mobilières TD inc. (les « preneurs fermes »), dans le cadre de laquelle ces derniers ont convenu d'acquérir d'Intact et de vendre au public 17 500 000 reçus de souscription au prix de 47,80 \$ le reçu de souscription, pour un produit brut de 837 millions \$ avec une option de surallocation permettant d'acquérir 2 625 000 reçus de souscription supplémentaires au même prix du placement pour un produit additionnel de 125 millions \$.

Le produit brut du placement sera entiercé et utilisé par Intact pour financer une partie du prix de l'acquisition. La clôture de l'acquisition est prévue pour l'automne 2011 et est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires en matière d'assurance ainsi qu'au respect de certaines conditions de clôture.

Si la clôture de l'acquisition n'a pas lieu avant le 31 janvier 2012 ou si la convention d'achat d'actions relative à l'acquisition est résiliée conformément aux modalités prévues avant cette date, les porteurs de reçus de souscription auront le droit de recevoir l'intégralité du prix d'émission en plus de leur part des intérêts gagnés durant la durée de l'entiercement (déduction faite des retenues d'impôts applicables, le cas échéant).

Le 9 juin 2011, IFC a clôturé le placement, qui a généré pour IFC un produit brut de 962 millions \$ (ce qui comprend le produit tire de l'exercice de l'option de surallocation par les preneurs fermes), et la négociation des reçus de souscription à la Bourse de Toronto a commencé sous le symbole IFC.R.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Placement d'actions privilégiées

Le 22 juin 2011, IFC a conclu une entente pour émettre et vendre 9 000 000 d'actions privilégiées de série 1 à un prix de 25,00 \$ chacune pour un produit brut de 225 millions \$ à un syndicat de preneurs fermes mené par CIBC, RBC Marchés des capitaux, Scotia Capitaux inc. et Valeurs mobilières TD inc. avec une option de surallocation permettant d'acquérir 1 000 000 d'actions privilégiées de série 1 supplémentaires au même prix, pour un produit additionnel de 25 millions \$. Intact entend utiliser le produit net de l'émission ainsi que le produit du placement de reçus de souscription pour financer une partie du prix de l'acquisition.

Les détenteurs des actions privilégiées de série 1 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés en trésorerie fixes et non cumulatifs, de la façon et au moment prescrits par le conseil d'administration d'Intact, sur une base trimestrielle pour la période initiale au taux fixe se terminant le 31 décembre 2017, selon un taux annuel de 4,20 %. Le taux de dividende sera révisé le 31 décembre 2017 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, plus 1,72 %. Les détenteurs auront le droit de convertir leurs actions privilégiées de série 1 en actions de catégorie A, série 2, à dividende non cumulatif et à taux variable sous réserve du respect de certaines conditions, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Les détenteurs des actions privilégiées de série 2 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs et à taux variable, de la façon et au moment prescrits par le conseil d'administration d'Intact, correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de 90 jours, plus 1,72 %. Le 12 juillet 2011, Intact a réalisé le placement, qui a généré pour IFC un produit brut de 250 millions \$ (ce qui comprend le produit tiré de l'option de surallocation).

Billets à terme (les « billets »)

Le 8 juillet 2011, IFC a procédé à l'émission, par voie de placement privé, de billets à terme de 50 ans non garantis échéant le 8 juillet 2061, d'un capital global de 100 millions \$. Les billets de série 3 seront des obligations non garanties directes d'IFC et seront de même rang que tous les autres titres d'emprunt non garantis et non subordonnés émis par Intact. Les billets de série 3 porteront intérêt au taux annuel de 6,20 % payable deux fois l'an. Le produit net tiré des billets de série 3 servira à financer une partie du prix d'achat de l'acquisition.

Le tableau suivant présente les deux séries de la dette impayée de la société :

Tableau 27

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Billets à moyen terme	
	Série 1	Série 2
Date d'émission	31 août 2009	23 novembre 2009 et 23 mars 2010
Date d'échéance	3 septembre 2019	23 novembre 2039
Capital impayé	250 \$	250 \$
Taux d'intérêt annuel fixe	5,41 %	6,40 %
Date de versement des intérêts semestriels dus le :	3 mars, 3 septembre	23 mai, 23 novembre

Tableau 28 - Juste valeur et valeur comptable des billets à moyen terme

	Au 30 juin 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 ^{er} janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à moyen terme de série 1	249	267	249	265	249	253
Billets à moyen terme de série 2	247	268	247	269	149	147
Total de la dette impayée	496	535	496	534	398	400

Facilités de crédit

La société a une facilité de crédit renouvelable non garantie de 250 millions \$ d'une durée de trois ans, qui vient à échéance le 20 décembre 2013. Cette facilité de crédit peut être prélevée sous forme d'emprunts de premier rang au taux préférentiel plus une marge, ou sous forme d'acceptations bancaires au taux des acceptations bancaires plus une marge. Selon les conditions de la facilité, la société doit maintenir un ratio de dette par rapport au capital investi de 25 % ou moins et un ratio de couverture des intérêts de 3 pour 1. Au 30 juin 2011, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit et se conformait entièrement aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Le 31 mai 2011, IFC a conclu une lettre d'engagement avec le prêteur de l'acquisition aux termes de laquelle le prêteur de l'acquisition a convenu, pour son propre compte et en sa qualité d'agent administratif, de fournir les facilités de crédit de l'acquisition afin de financer une partie du prix d'achat de l'acquisition. Le prêteur de l'acquisition a également convenu de fournir une facilité de prêt renouvelable d'un montant de capital global de 250 millions \$ (la « facilité renouvelable »), qui sera disponible à compter de la clôture de l'acquisition et par la suite pour remplacer la facilité de crédit renouvelable existante d'IFC.

Les facilités de crédit de l'acquisition se composent d'une facilité de crédit-relais de douze mois d'un montant de 500 millions \$ (la « facilité de crédit-relais »); une facilité de prêt à terme de deux ans d'un montant de 500 millions \$ (la « facilité de la tranche A »); ainsi qu'une facilité de prêt de trois ans d'un montant de 300 millions \$ (la « facilité de la tranche B »). Dans le cadre de ses engagements à l'égard des facilités de crédit de l'acquisition et de la facilité renouvelable, IFC devra conserver :

- (a) un ratio consolidé de couverture des intérêts qui ne peut être inférieur à 3 pour 1;
- (b) un ratio consolidé de la dette financée par rapport au total du capital qui ne peut être supérieur à 0,25 pour 1, à condition que :
 - i) ce ratio augmente provisoirement sans dépasser 0,35 pour 1 si IFC effectue un prélèvement sur la facilité de crédit-relais à la clôture de l'acquisition et que, par la suite, il baisse à 0,30 pour 1 lorsque la facilité de crédit-relais aura été remboursée intégralement, puis baisse de nouveau à 0,25 pour 1 à la date qui tombe douze mois après la date de clôture de l'acquisition.
 - ii) ce ratio soit de 0,30 pour 1 si IFC n'a pas effectué de prélèvement sur la facilité de crédit à la clôture de l'acquisition et que, par la suite, il baisse à 0,25 pour 1 à la date qui tombe douze mois après la date de clôture de l'acquisition.

Prospectus préalable de base et supplément relatif à des billets à moyen terme

Le 5 juillet 2011, IFC a obtenu un visa relatif à un prospectus préalable de base simplifié définitif déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et qui lui permet d'offrir, sur une période de 25 mois, une combinaison de titres d'emprunt, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires, de reçus et de bons de souscription, de contrats d'achat d'actions et d'unités, d'une valeur ne dépassant pas un montant global de 2,5 milliards \$. Ce prospectus remplace un prospectus similaire déposé en mai 2009, qui est venu à échéance en juin 2011. La société a également déposé un supplément à son prospectus préalable de base visant à établir un programme de billets à moyen terme qui lui permettrait d'émettre des billets à moyen terme non garantis d'un montant maximum de 750 millions \$. Les placements d'actions privilégiées et de billets à terme n'ont pas été effectués en vertu du prospectus préalable de base ou du supplément de prospectus relatif aux billets à moyen terme.

Augmentation du dividende

Le 8 février 2011, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel de la société de 9 %, ou trois cents, à 37 cents par action sur ses actions ordinaires en circulation. Cette décision reflétait l'objectif de la société de créer de la valeur pour ses actionnaires, sa forte situation financière et la qualité de son résultat opérationnel. La société a ainsi augmenté son dividende pour une sixième année consécutive. Un dividende trimestriel de 41 millions \$ a été versé le 30 juin 2011 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2011.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 22 février 2010, la société a entrepris une offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal de ses activités en vertu de laquelle elle devait racheter environ 5 % de ses actions flottantes, au cours des douze prochains mois prenant fin le 21 février 2011. Le 5 août 2010, la société a fait passer le nombre d'actions qu'elle entendait racheter en vertu de l'OPRA dans le cours normal de ses activités de 5% à 10% de ses actions flottantes. Le 9 février 2011, la société a annoncé qu'elle renouvelerait l'OPRA afin de racheter environ 5% de ses actions en circulation. La nouvelle OPRA a commencé le 22 février 2011 pour une période de douze mois. IFC l'a mise en suspens à la suite de l'annonce de l'acquisition.

Au 30 juin 2011, 2,8 millions (5,6 millions au 30 juin 2010) d'actions ordinaires avaient été rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre au prix moyen de 47,03 \$ par action (43,43 \$ par action au 30 juin 2010) pour une contrepartie totale de 129 millions \$ (241 millions \$ au 30 juin 2010). Le coût total versé, qui inclut les frais, a d'abord été porté au capital social à hauteur de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation, et l'excédent de 105 millions \$ (192 millions \$ au 30 juin 2010) a été imputé aux bénéfices non distribués.

Tableau 29 – Chronologie de l'OPRA dans le cours normal des activités

	Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées (en unités)	Pour la période de trois mois clos le 30 juin 2011	Cumul 2011 au 30 juin	Du début au 30 juin 2011
Programme du 22 février 2010 au 21 février 2011	11 955 826			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		-	1 979 500	9 706 502
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		-	46,69 \$	44,61 \$
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		-	91 \$	433 \$
Programme du 22 février 2011 au 21 février 2012	5 523 548			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		127 000	771 400	771 400
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		49,73 \$	47,89 \$	47,89 \$
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		7 \$	38 \$	38 \$
Total de la période				
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		127 000	2 750 900	s.o.
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		49,73 \$	47,03 \$	s.o.
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		7 \$	129 \$	s.o.

Dispositions hors bilan

Prêts de titres

La société participe à un programme de prêt de titres dans le but de réaliser des produits de commissions. Le programme est géré par le dépositaire de la société, une grande institution financière canadienne. Dans le cadre du programme, la société prête des titres qu'elle possède à d'autres institutions financières afin de leur permettre de respecter leurs engagements de livraison. Au 30 juin 2011, la société avait prêté des titres (lesquels sont présentés dans les placements au bilan consolidé intermédiaire non audité) dont la juste valeur s'élevait à 1 712 millions \$ (1 332 millions \$ au 31 décembre 2010). Des garanties sont fournies par les contreparties et détenues en fiducie par le dépositaire pour le compte de la société jusqu'à ce que les titres sous-jacents aient été rendus à la société. Les garanties ne peuvent être vendues ou données à nouveau en garantie par la société, à moins que la contrepartie en question ne manque à ses obligations financières. D'autres garanties sont obtenues ou remises de façon quotidienne, selon les fluctuations de la valeur marchande des titres prêtés. Les garanties se composent de titres gouvernementaux, dont la juste valeur estimative équivalait à 105 % de celle des titres prêtés et s'élevait à 1 797 millions \$ au 30 juin 2011 (1 399 millions \$ au 31 décembre 2010).

Section 10 - Questions de comptabilité et de communication de l'information

10.1 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a créé, et a la responsabilité de maintenir, un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Afin de faciliter l'application des normes IFRS, la société a mis en œuvre un contrôle ponctuel pendant la transition à celles-ci. Toutefois, au cours de la période close le 30 juin 2011, aucune modification n'a été apportée ayant eu une incidence significative ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

10.2 Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, de même que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats de la société reflètent les jugements formulés par la direction relativement à l'impact des conditions mondiales du crédit et des marchés des actions qui prévalent. Compte tenu de l'incertitude entourant la volatilité continue de ces marchés et du manque général de liquidités des marchés des capitaux, les résultats financiers réels pourraient différer de ces estimations.

10.3 Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société ont été préparés selon les IFRS. Les principales méthodes comptables qu'utilise la société conformément aux IFRS sont incluses dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 31 mars 2011 et pour la période de trois mois close à cette date. Les méthodes modifiées de façon importante à la suite du passage aux IFRS sont résumées ci-dessous.

Avantages futurs du personnel – Gains et pertes actuariels

Selon les PCGR du Canada, les gains et pertes actuariels découlant de la variation de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes d'avantages et de la juste valeur des actifs des régimes faisaient l'objet d'un amortissement selon la méthode du corridor. Selon les IFRS, les entités ont le choix de comptabiliser les gains et pertes actuariels de l'exercice en cours à l'état du résultat sur une base amortie en utilisant la méthode du corridor, ou de les comptabiliser immédiatement à titre d'AERG à la période où ils surviennent.

La société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les gains et pertes actuariels dans les autres éléments du résultat global (AERG). Ainsi, la valeur actualisée des obligations au titre des prestations constituées, nette de la juste valeur des actifs des régimes, est comptabilisée au bilan consolidé intermédiaire non audité. La société est d'avis que cette méthode comptable assure une meilleure transparence pour les actionnaires et les différentes parties prenantes. L'ajustement de transition découlant de ce choix de méthode comptable a entraîné une réduction nette des capitaux propres de 101 millions \$ après impôts au 31 décembre 2010 (voir le tableau 31).

Instruments financiers

Selon les PCGR du Canada, les instruments de capitaux propres disponibles à la vente étaient évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur étaient présentées, nettes de l'impôt, dans les AERG jusqu'à ce que l'actif soit cédé ou subisse une perte de valeur durable. À chaque date de clôture, une évaluation quantitative était effectuée pour déterminer les instruments de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur avait subi une baisse importante ou prolongée. La direction posait alors un jugement en fonction de la situation financière de chaque émetteur pour déterminer si la baisse était durable et s'il existait des indications objectives de perte de valeur.

Selon les IFRS, l'évaluation de la perte de valeur est comparable mais dépend moins du jugement puisqu'il n'est pas nécessaire de déterminer si la baisse de valeur d'un instrument de capitaux propres DAV est durable. Par conséquent, les pertes de valeur seront probablement comptabilisées plus rapidement selon les IFRS qu'elles ne l'étaient selon les PCGR. De plus, selon les IFRS, dans le cas des actions privilégiées perpétuelles, la détermination d'une éventuelle perte de valeur se fait selon les normes applicables aux

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

pertes de valeur sur les capitaux propres, tandis que selon les PCGR du Canada, il s'agissait des normes applicables aux pertes de valeur sur les titres de créance.

À la date de transition aux IFRS, l'application rétrospective de ces règles était requise, ce qui a donné lieu au reclassement dans les bénéfices non distribués d'ouverture de certaines pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les AERG, comme elles l'auraient été avant le 1^{er} janvier 2010 si les normes IFRS s'étaient appliquées. Ce reclassement n'aura aucune incidence globale sur les capitaux propres de la société (voir le tableau 31). Les profits nets (pertes nettes) de placement présentés en vertu des PCGR du Canada pour l'exercice 2010 ont été retraités selon les IFRS, car ces pertes de valeur subies au cours des exercices précédents ont eu des répercussions sur l'évaluation des profits et pertes réalisés en 2010 selon les IFRS (voir le tableau 30).

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement de nos principaux indicateurs déclarés auparavant selon les PCGR du Canada avec ceux présentés selon les IFRS.

Tableau 30 - Rapprochement des principaux indicateurs de rentabilité pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

	PCGR du Canada	Avantages futurs du personnel et autres ajustements	Instruments financiers	IFRS
Pour les trois mois clos le 30 juin 2010				
Résultat net	120	(2)	23	141
Résultat opérationnel net	119	-	-	119
Résultat par action (RPA) de base et dilué (en dollars)	1,04	(0,02)	0,20	1,22
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	1,03	0,01	-	1,04
Rendement des capitaux propres (RCP), cumul annualisé				s.o.
RCP d'opération, cumul annualisé				s.o.
Pour les six mois clos le 30 juin 2010				
Résultat net	240	(3)	45	282
Résultat opérationnel net	231	1	-	232
Résultat par action (RPA) de base et dilué (en dollars)	2,05	(0,03)	0,38	2,40
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	1,97	0,01	-	1,98
Rendement des capitaux propres (RCP), cumul annualisé				19,7 %
RCP d'opération, cumul annualisé				17,6 %
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010				
Résultat net	420	(4)	81	497
Résultat opérationnel net	399	3	-	402
Résultat par action (RPA) de base et dilué (en dollars)	3,65	(0,03)	0,70	4,32
Résultat opérationnel net par action (en dollars)	3,47	0,03	-	3,50
Rendement des capitaux propres (RCP), cumul annualisé	13,9 %	0,2 pt	2,8 pt	16,9 %
RCP d'opération, cumul annualisé	13,2 %	1,8 pt	-	15,0 %

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

Tableau 31 - Rapprochement des principaux indicateurs de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010.

	PCGR du Canada	Avantages futurs du personnel et autres ajustements	Instruments financiers	IFRS
Au 1^{er} janvier 2010				
Total de l'actif	11 351	(40)	-	11 311
Total du passif	8 369	25	-	8 394
Capital social et surplus d'apport	1 144	-	-	1 144
Bénéfices non distribués	1 902	(65)	(310)	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global	(64)	-	310	246
Capitaux propres	2 982	(65)	-	2 917
Valeur comptable par action (en dollars)	24,88	(0,55)	-	24,33
Au 31 décembre 2010				
Total de l'actif	12 149	(74)	-	12 075
Total du passif	9 079	27	-	9 106
Capital social et surplus d'apport	1 089	-	-	1 089
Bénéfices non distribués	1 894	(70)	(228)	1 596
Cumul des autres éléments du résultat global	87	(31)	228	284
Capitaux propres	3 070	(101)	-	2 969
Valeur comptable par action (en dollars)	27,37	(0,90)	-	26,47

10.4 Nouvelles normes et méthodes comptables

Modifications comptables à venir

Aucune modification importante des conventions comptables n'a été effectuée par la société au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2011.

Normes émises mais non encore en vigueur

La société analyse actuellement les répercussions que les normes suivantes auront sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers – Classement et évaluation

En novembre 2009, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme réduit la complexité en remplaçant les nombreuses règles de l'IAS 39. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Les actifs financiers sont d'abord soumis à un test de modèle économique pour déterminer s'ils peuvent être évalués au coût amorti. L'objectif du modèle économique est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et non pas de vendre les actifs financiers afin de réaliser des flux de trésorerie.
- Pour être admissible à l'évaluation au coût amorti, l'actif financier doit présenter des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels représentant le capital et les intérêts;
- Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur au bilan;
- Une entité peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les variations de la juste valeur d'un placement en actions détenu à des fins autres que de transaction directement dans les AERG. Les dividendes des placements visés par ce choix doivent être comptabilisés dans le résultat net attribuable aux actionnaires, mais les profits ou pertes ne sont pas soustraits des AERG lorsque les placements en actions sont supprimés; et
- Si un actif financier est admissible à l'évaluation au coût amorti, une entité peut choisir de l'évaluer à la juste valeur si ce choix permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Au cours de la deuxième partie de 2011, l'IASB se prépare à publier une version modifiée de la norme IFRS 9. De plus, un document de travail de l'IASB a recommandé que la norme modifiée soit en vigueur seulement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

États financiers consolidés

La norme IFRS 10 – *États financiers consolidés* remplace les normes IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs entités. Voici les principales caractéristiques de la nouvelle norme :

- Le principe de base de la consolidation est le « contrôle » dont la définition comprend trois éléments : 1) le pouvoir sur l'entité émettrice contrôlée; 2) l'exposition, ou les droits, à des rendements variables de l'entité émettrice contrôlée; 3) la capacité de l'investisseur d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice afin d'orienter le montant des rendements qu'il en retire.
- Lors de la préparation des états financiers consolidés, une entité doit appliquer des méthodes comptables uniformes pour des transactions de nature semblables et d'autres événements dans des circonstances similaires. Les soldes et transactions entre entités membres du groupe doivent être éliminés. Les participations sans contrôle dans les filiales doivent être présentées au bilan consolidé dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres des propriétaires de la société mère.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Partenariats

La norme IFRS 11 – *Partenariats* remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC-13 – *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle s'applique à toute entité prenant part à un accord conjoint où deux parties ou plus ont un contrôle conjoint. Voici les faits saillants de cette nouvelle norme :

- Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle, qui n'existe que lorsque les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
- Les accords conjoints sont classés en deux catégories : activités communes et coentreprises.
- Une entité détermine le type d'accord dans lequel elle est impliquée en tenant compte de ses droits et obligations.
- Un opérateur conjoint doit reconnaître et évaluer les actifs, les passifs, les produits et les charges en fonction de sa quote-part selon l'accord.
- Un coentrepreneur doit comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* remplace les exigences de présentation d'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels*, IAS 28 - *Participations dans des entreprises associées* et IAS 31 – *Participation dans des coentreprises*. La norme IFRS 12 établit des objectifs de présentation selon lesquels une entité fournit des informations quant aux entités consolidées, aux entités associées, aux partenariats, aux entités ad-hoc non consolidées et quant aux intérêts ne donnant pas le contrôle.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* en vue d'établir un cadre unique pour définir, mesurer et divulguer la juste valeur. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- La norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.
- L'évaluation de la juste valeur requière qu'une entité identifie les éléments suivants :
 - l'actif ou le passif devant être mesuré;
 - pour un actif non financier, l'utilisation optimale de l'actif et si l'actif est utilisé en combinaison avec d'autres actifs ou sur une base autonome;

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

- le marché dans lequel une transaction ordonnée aurait lieu pour l'actif ou le passif; et
- la ou les techniques d'évaluation appropriées à utiliser pour mesurer la juste valeur. La ou les techniques d'évaluation utilisées devraient maximiser l'utilisation de données observables pertinentes et minimiser les données non observables. Ces données doivent être cohérentes avec celles qu'un intervenant du marché utiliserait pour déterminer le prix de l'actif ou du passif.
- L'entité doit divulguer ces techniques d'évaluation et les données utilisées pour élaborer les évaluations en juste valeur.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a mené à bien son projet visant à améliorer la comptabilisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi en publiant la version amendée de l'IAS 19 - *Avantages du personnel*. Les modifications apportent d'importantes améliorations en :

- éliminant l'option de reporter la comptabilisation des profits et pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui permet une amélioration de la comparabilité et de la fiabilité de la présentation;
- simplifiant la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, incluant l'obligation de présenter les réestimations dans les AERG, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société;
- améliorant les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée par sa participation dans ces régimes.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

10.5 Transactions entre parties liées

Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées avec des entités liées au réseau de distribution de la société.

Section 11 - Gestion des risques

Aucune modification importante n'a été apportée à l'information sur la stratégie de gestion des risques présentée dans le rapport de gestion pour l'exercice 2010.

11.1 Estimation de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers

Incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours sur les marchés des actions

Pour nos titres privilégiés ou nos titres à revenu fixe DAV, une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt entraînerait une hausse du résultat avant impôts d'environ 22 millions \$ en raison de l'évaluation à la valeur de marché du passif au titre de la vente des options d'achat incorporées aux actions privilégiées remboursables par anticipation détenues par la société, et en raison de l'évaluation à la valeur de marché des positions sur dérivés. Une hausse de 100 points de base entraînerait également une baisse des autres éléments du résultat global (« AERG ») d'environ 154 millions \$. Inversement, une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt entraînerait respectivement une diminution du résultat avant impôts et une hausse des AERG des mêmes montants. Les incidences décrites ici ont une relation approximativement linéaire à la fluctuation des taux d'intérêt.

Par ailleurs, une hausse de 10 % des cours des actions ordinaires et une hausse de 5 % des cours des actions privilégiés entraîneraient une baisse du résultat avant impôts de 17 millions \$ en raison de l'évaluation à la valeur de marché du passif au titre de la vente des options d'achat incorporées aux actions privilégiées remboursables par anticipation détenues par la société. Toutefois, cette hausse entraînerait une augmentation linéaire des AERG de 183 millions \$. Inversement, une baisse de 10 % des cours des actions ordinaires et de 5 % des cours des actions privilégiés entraînerait respectivement une hausse du résultat avant impôts et une baisse des AERG des mêmes montants. Les incidences décrites ici ont une relation approximativement linéaire à la fluctuation des marchés des actions.

Les analyses de sensibilité ci-dessus ont été effectuées en utilisant les principales hypothèses suivantes :

- les titres du portefeuille de la société n’ont pas subi de perte de valeur;
- les taux d’intérêt et les cours des actions fluctuent de façon indépendante;
- les variations de la courbe de rendement sont parallèles;
- les risques de crédit et de liquidité n’ont pas été considérés;
- pour ce qui est de nos titres de créance JVBRN, on présume que l’impact estimatif sur le résultat avant impôts sera compensé par l’ARM. De plus, il est important de noter que les pertes latentes sur les titres DAV, telles que comptabilisées dans les AERG, peuvent, à un certain moment, être réalisées, soit par leur vente, soit par leur perte de valeur.

Section 12 - Autres questions

12.1 Mise en garde concernant les énoncés de nature prospective

Certains énoncés inclus dans le présent document concernant les projets et les intentions, les attentes et les résultats, les niveaux d’activité, le rendement, les objectifs ou les accomplissements actuels et futurs de la société ou tout autre événement à venir ou fait nouveau constituent des informations prospectives. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s’attend », « planifie », « a l’intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs.

Les informations prospectives sont fondées sur des estimations et des attentes de la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des faits nouveaux prévus, ainsi que d’autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société, son rendement ou ses réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives, y compris, mais sans s’y limiter, les facteurs suivants : la capacité de la société de mettre en œuvre sa stratégie ou d’exploiter son entreprise selon ses attentes actuelles; sa capacité d’évaluer avec exactitude les risques reliés aux contrats d’assurance qu’elle souscrit; des événements négatifs du marché financier ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les placements et les obligations de financement aux termes des régimes de retraite de la société; le caractère cyclique du secteur de l’assurance IARD; la capacité de la direction de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale conçue pour protéger les titulaires de police et les créanciers plutôt que les investisseurs; les litiges et les procédures réglementaires; la publicité négative périodique à l’égard du secteur de l’assurance; une vive concurrence; la dépendance de la société envers les courtiers et des tiers pour vendre ses produits à des clients; sa capacité de concrétiser sa stratégie d’acquisition; sa capacité d’exécuter sa stratégie commerciale; les modalités de l’acquisition et les approbations réglementaires connexes; le moment de la réalisation de l’acquisition; les synergies générées par l’acquisition et par les plans d’intégration connexes; la planification financière de la société en vue de l’acquisition; les estimations et attentes de la direction quant à l’augmentation du bénéfice par action, au taux de rendement interne, au retour sur le capital, et à la position de dette par rapport au total du capital investi à la clôture de l’acquisition et par la suite, selon le cas; diverses actions à prendre ou exigences à respecter relativement à l’acquisition et l’intégration de la société et de AXA Canada après la réalisation de l’acquisition; la participation de la société à la Facility Association (plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l’assurance) et à d’autres plans de répartition des risques obligatoires; des attaques terroristes et les événements qui s’ensuivent; des événements catastrophiques; la capacité de la société de conserver ses cotes relatives à la solidité financière; sa capacité de réduire le risque par l’intermédiaire de la réassurance; son succès à gérer le risque de crédit (y compris le risque de crédit lié à la santé financière des réassureurs); sa dépendance envers les technologies de l’information et les systèmes de télécommunications; sa dépendance envers les employés clés; la conjoncture économique et les conditions financières et politiques générales; sa dépendance envers les résultats opérationnels de ses filiales; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours des actions de la société; et les ventes futures d’un nombre important de ses actions ordinaires.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont visés par ces mises en garde et les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel pour l’exercice clos le 31 décembre 2010. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs pouvant avoir une incidence sur la société; toutefois, ces facteurs devraient être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l’avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011

prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans les présentes. La société et la direction n'ont pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les informations prospectives, et ne s'engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.